

AVIS PUBLIC



SÉANCE PUBLIQUE

**Adoption des recommandations
Projet de schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal**

Au mois d'octobre 2014, la Commission permanente sur le schéma d'aménagement et de développement de Montréal a entrepris l'étude publique sur le Projet de schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (projet de règlement numéro P-RCG 14-029 intitulé « Règlement modifiant le règlement concernant le schéma d'aménagement de l'ancienne communauté urbaine de Montréal (89 modifié) »).

La séance publique visant l'adoption des recommandations se tiendra :

HEURE 12 h 30

DATE Le jeudi 11 décembre 2014

LIEU Édifice Lucien-Saulnier, salle 202, 155, rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars

www.stm.info

ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Aussi, un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert, sur demande, en avisant le Service du greffe cinq jours à l'avance et sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priés de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec le Service du greffe. Veuillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister aux assemblées publiques. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

La documentation afférente à cette assemblée est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, au Service du greffe et à l'adresse ville.montreal.qc.ca/commissions.

RENSEIGNEMENTS : Service du greffe
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : 514 872-3000
commissions@ville.montreal.qc.ca
@Comm_MTL

DATE DE PARUTION: LE 2 DÉCEMBRE 2014, LA PRESSE